

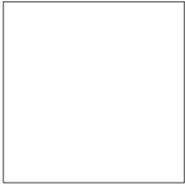
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire le 17 décembre 2015

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général - Zoom sur le bourg

Arrêté par le conseil communautaire le



Plan au 1:2 500

Zones urbaines (U)

- UA Centre-ville historique et patrimonial de Pontarlier
- UB Faubourgs et abords du centre-ville de Pontarlier
- UBa Faubourgs résidentiels denses et discontinus de Pontarlier
- UC Centralités urbaines des villages
- UCcm Centralité urbaine de la Cluse-et-Mijoux
- UD Secteurs résidentiels peu denses
- UDcm Secteurs résidentiels peu denses de la Cluse-et-Mijoux
- UE Zone d'équipements publics ou collectifs
- UEd Secteur dédié à la déchèterie
- UJ Parcs et jardins
- UY Zone urbaine à vocation économique
- UY57 Zone urbaine à vocation économique le long de la RN57

Zones à urbaniser (AU)

- 1AU Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUH Zone à urbaniser à destination d'hébergement spécialisé
- 2AU Zone à urbaniser à vocation résidentielle à long terme
- 2AUF Zone à urbaniser à vocation économique à long terme
- 2AUF57 Zone à urbaniser à long terme à vocation économique le long de la RN57

Zones agricoles (A)

- A Zone agricole
- Aa Secteur dédié aux activités en lien avec l'aérodrome
- Af Secteur accueillant des activités forestières de 1ère transformation
- Ap Zone agricole protégée en raison d'une forte valeur écologique et/ou paysagère

Zones naturelles et forestières (N)

- N Zone naturelle et forestière
- Nc Secteur réservé à l'extraction de ressources naturelles (carrière, gravière)
- Nce Secteur autorisant le dépôt de matériaux inertes en respect de la protection du captage en eau potable
- Ne Secteur réservé aux équipements
- Ni Secteur réservé aux équipements sportifs et de loisirs
- Nlt Secteur réservé aux équipements sportifs et de loisirs à vocation touristique
- Np Zone naturelle et forestière protégée en raison de fortes sensibilités environnementales
- Nr Secteur dédié à l'accueil d'équipements de production d'énergie renouvelable

Autres prescriptions

- Limite du zonage
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé (L151-41 - 1° à 3°)

Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

- Arbre remarquable
- Patrimoine ponctuel à préserver

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

- Alignement d'arbres
- Halle, ripisylve
- Bosquet
- Zone humide
- Abords des cours d'eau

Informations complémentaires

- Risques naturels
 - Atlas des zones inondables
 - Risque Inondation - Zone rouge PPRi
 - Risque Inondation - Zone bleue PPRi
 - Risque fort ou très fort de mouvement de terrain

Agriculture

- Bâtiment agricole
- Périmètre de réciprocité agricole

Autres

- Bâtiment
- Parcelle cadastrale
- Axe routier principal
- Hydrographie

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Surface en m ²	Bénéficiaire
1	Extension de la STEP	44187	Communauté de Communes du Grand Pontarlier
2	Passerelle sur le Doubs pour modes doux et sa liaison avec la voie publique	562	Commune de Doubs
3	Intersection entre la rue de la Grande Dix et l'ancienne N7	1803	Commune de Doubs
4	Création d'une piste cyclable	7662	Commune de Doubs
5	Création d'une piste cyclable	1332	Commune de Doubs
6	Accès à la zone 2AU	240	Commune de Doubs
7	Accès à la zone 2AU	596	Commune de Doubs
8	Équipement sportif	1252	Commune de Doubs
9	Aménagement de piste cyclable	786	Commune de Doubs
10	Aménagement de piste cyclable	554	Commune de Doubs
11	Aménagement de piste cyclable	524	Commune de Doubs
12	Aménagement de piste cyclable	539	Commune de Doubs
13	Création d'une piste cyclable	3278	Commune de Doubs
14	Aménagement de carrefour	32294	Commune de Doubs
15	Accès à la zone 2AU	811	Commune de Doubs

